R E P U B L I Q U E DU C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 11

CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 5

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES 9

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE 9

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES 10

3.1. BILAN TECHNIQUE 12

3.2. BILAN FINANCIER 30

3.3. PERSPECTIVES 36

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE 37

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES 38

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 43

6. **PROGRAMME 067:** RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE 47

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 49

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME 51

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 51

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 61

7. **PROGRAMME 076:** CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS 63

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 65

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME 67

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 67

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 71

8. **PROGRAMME 077:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT 73

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 75

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME 77

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 77

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 91

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018, portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de la gestion des finances publiques.

En effet, elle transpose dans l'ordre juridique interne, les Directives du cadre harmonisé de gestion des Finances publiques de la CEMAC, marque la volonté du Gouvernement de renforcer le processus de modernisation de son système de gestion des finances publiques déjà amorcé en 2007, en élevant ses performances aux niveaux requis à l'échelle internationale.

Ce nouveau cadre de gestion des finances publiques a marqué le passage d'une logique de moyens à celle de résultats à travers l'élaboration par les Administrations des Projets de Performance Annuel (PPA) et dont l'évaluation est présentée au Parlement dans les Rapports Annuels de Performance (RAP).

Ainsi et tel que le dispose l'article 15 (1) du nouveau régime financier de l'État, le Projet de Performance Annuel (PPA) rénové, devient un document d'engagement du gouvernement dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme.

Élaborés dans un contexte où les options de performance de la deuxième phase de la Vision 2035 sont attendues, ce Projet de Performance Annuel qui se veut être un outil privilégié en matière budgétaire, présente de façon détaillée le contenu des Programmes et résume les stratégies de mise en œuvre de ceux-ci.

Il est articulé autour des trois parties suivantes :

- la synthèse de la stratégie, qui met en exergue la contribution attendue des Administrations dans les stratégies développées par le gouvernement. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures du Chapitre concerné et annonce les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'Institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ;
- le contenu des programmes, qui présente les programmes, les actions, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- le tableau de budgétisation détaillé en Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP).

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La stratégie des Services du Contrôle Supérieur de l'État s'inscrit dans le cadre de la politique nationale sous tendue par la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND 30) qui comporte, entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

La promotion de la gouvernance renvoie notamment à une utilisation efficace et efficiente des différentes ressources disponibles. Ce qui a conduit à relever, dans ce domaine, les axes prioritaires nationaux suivants :

- la promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- la lutte contre la corruption, les détournements de deniers publics, le laxisme et les dysfonctionnements divers dans la vie publique au Cameroun ;

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds publics, le Gouvernement s'est engagé à intensifier les actions nécessaires pour combattre ces phénomènes, à travers le renforcement des mécanismes de lutte, dans une optique de promotion de la synergie d'action entre l'Exécutif et le Judiciaire.

Les actions menées par le CONSUPE à ce sujet, comprennent :

- le renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique à travers l'intensification des campagnes de formations, de sensibilisation et d'éducation des populations, des ordonnateurs et gestionnaires de crédits ainsi que les personnels des services d'audit interne des administrations publiques et autres entités de l'Etat ;
- le développement de la coopération nationale et internationale et la densification des relations avec les parties prenantes à la lutte contre les atteintes à la fortune publique ;
- la systématisation de la reddition des comptes ;
- la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélicats ;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'État.

Ces actions résultent de l'exploitation du domaine d'intervention de l'Institution.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les dispositions du Décret 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'État, font du CONSUPE, l'Institution Supérieure de Contrôle des Finances publiques (ISC) du Cameroun. Ses Services sont chargés de l'audit externe, sous l'autorité directe du Président de la République dont ils reçoivent les instructions et à qui ils rendent compte.

A ce titre, ils ont notamment pour missions :

- la vérification, au niveau le plus élevé, des Services publics, des Établissements publics, des collectivités territoriales décentralisé es et leurs démembrements, des Entreprises du secteur Public et Parapublic, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des Organismes, Établissements et Associations confessionnels ou laïcs, bénéficiant des concours financiers, avals ou garanties de l'État ou des autres Personnes morales ou privées, sur les plans administratif, financier et stratégique ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'État ;

le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;
le contrôle en cas de nécessité, de la qualité des rapports d'audits effectués pour le compte de l'État ou de ses démembrements par les cabinets privés ;
l'évaluation des programmes et projets ;
l'appui au renforcement des capacités des ordonnateurs et des gestionnaires des crédits publics ;
l'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique, aux structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres Départements ministériels et Organismes publics et parapublics ;
la diffusion des normes de vérification et d'audit dans le secteur public et parapublic ;
l'assistance du gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'État.

Les Services du Contrôle Supérieur de l'État peuvent, sur décision du Président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des Entreprises et Organismes, même privés, présentant un caractère stratégique pour l'économie ou la défense nationale.

Dans l'exercice de leurs attributions, les Services du Contrôle Supérieur de l'État effectuent :

le contrôle de conformité et de régularité ;
le contrôle financier ;
le contrôle de performance ;
le contrôle de l'environnement ;
le contrôle des systèmes d'information.

En outre, les Services du Contrôle Supérieur de l'État concourent à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics indélicats dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Lors de la première décade de la vision pour le développement du Cameroun à l'horizon 2035, un Cadre Stratégique des Programmes des services du CONSUPE a été élaboré et comprend trois programmes dont deux opérationnels et un support, qui se déclinent ainsi qu'il suit :

Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
Pr**ogramme 137** : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélicats **;**
Programme 138 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'État.

A la faveur de l'alignement des programmes à la deuxième décade de la vision pour le développement du Cameroun à l'horizon 2035 et notamment à la Stratégie Nationale de Développement (SND 30), certains intitulés de ces programmes ont évolué et désormais la cartographie des programmes du CONSUPE se présente comme suit :

Programme 067 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
Programme 076 : Contrôles, audits et sanctions;
Programme 077 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Les activités desdits Programmes ont été menées conformément aux dispositions du décret n°2013/287 du 04 septembre 2013, portant organisation des Services du Contrôle Supérieur, des prescriptions de la stratégie nationale de développement et des orientations du président de la République.

Pour mémoire, « la prévention des atteintes à la fortune publique» fait partie depuis 2019 des prescriptions annuelles de la Circulaire du Président de la République, relative à la préparation du budget de l'Etat. Ceci, à l'effet de renforcer et de légitimer les efforts engagés au titre de l'amélioration de la transparence et l'assainissement de la gestion des finances publiques encours.

Ainsi, les services du CONSUPE se sont inscrits dans la promotion des bonnes pratiques de gestion des finances publiques en mettant un point d'honneur sur le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et professionnelles des acteurs du dispositif de gestion et de contrôle des finances publiques.

Il a également été question à travers le programme opérationnel « Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique », d'élaborer et de diffuser les normes et bonnes pratiques de gouvernance rencontrées dans la gestion des finances publiques.

Toutefois, l'indicateur retenu pour ce Programme à savoir le nombre d'Entités Publiques ayant internalisé les nomes du contrôle interne, ne prend pas en compte toutes les activités mises en œuvre.

En outre, la mesure de sa performance au cours de la première décade de la Stratégie Nationale de développement s'est heurtée à la difficulté de collecte d'informations.

En effet, cet indicateur retenu a comme source de collecte d'informations, les rapports issus des services d'audit interne des autres administrations publiques. Ainsi, la source de collecte d'information n'est pas interne au CONSUPE mais dépend de l'élaboration et la transmission des rapports sus évoqués.

Au demeurant, la moyenne annuelle des administrations ayant internalisées les normes de contrôle interne tourne aujourd'hui autour de 20 Entités publiques.

Pour ce qui est du second programme opérationnel dédié aux contrôle, audit et sanction, la performance de c programme a été évaluée à travers deux indicateurs à savoir: le «nombre d'équipes de missions d'audit déployées par an» et le « nombre de session du CDBF tenue».

La performance de ce programme a évolué pour atteindre aujourd'hui une moyenne de 20 missions de contrôle déployées annuellement et de 25 sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière tenues par an.

Quant à ce qui concerne le programme « gouvernance et appui institutionnel des services du contrôle supérieur de l'Etat » unique programme support de l'Institution, sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs visés par les deux programmes opérationnels. Ses performances ont été évaluées par appréciation du niveau d'atteinte des indicateurs de ses Actions respectives et de son indicateur principal qu'est « le taux de mise à disposition des ressources financières ».

Les données relevées ont pour sources les rapports d'activités des Unités Opérationnelles et les bilans financiers générés de l'application PROBMIS. Ce programme a obtenu au cours des exercices passés, un taux de réalisation de 100%.

Au cours de la SND 30 et en guise de perspective, un accent sera mis sur le renforcement des capacités des auditeurs internes, des ordonnateurs, des gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises publiques ainsi qu'au développement et à la diffusion des outils et procédures d'audit interne.

A cet effet, Une nouvelle unité de mesure a été trouvée pour mesurer la performance de ces actions de la prévention des atteintes à la fortune publique. Il s'agit du « Nombre d'Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat ayant internalisé les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique » mesurable à travers le nombre/pourcentage de personnes formées et le nombre/pourcentage d'outils élaborés.

Il sera également question de la poursuite de la professionnalisation du CONSUPE à travers le renforcement des capacités techniques du personnel et l'amélioration de sa visibilité grâce à une représentation active et constructive sur le plan international ;

En outre, dans le cadre des contrôles, des audits et la sanction des gestionnaires indélicats, les missions de contrôle vont être intensifiées et les techniques d'audit renforcées au vue du raffinement observé dans les nouvelles formes d'irrégularités. Un accent particulier sera mis sur l'audit de la gestion des projets et programmes structurants, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des Etablissements Publics, des Organismes Spécifiques, des Entreprises Publiques et Parapubliques.

Par ailleurs, l'Institution entend poursuivre l'activité liée au contrôle qualité de ses propres rapports de missions, à travers la tenue effective et régulière des sessions des Comités d'audit et de lecture des rapports.

Dans le même sens, la systématisation de la sanction des gestionnaires indélicats va être poursuivie, au moyen de l'augmentation du nombre des sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière et des missions de suivi de l'exécution de ses décisions.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel des Services du CONSUPE, il sera question de poursuivre avec les travaux de construction de l'immeuble devant abriter le siège du secrétariat de l'AFROSAI.

3.1. BILAN TECHNIQUE

Performance 2021 du Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique

Les performances de ce Programme au cours de l'exercice budgétaire 2020 ont été atteintes à travers la mise en œuvre des activités projetées. Leur évaluation s'est faite au regard de son l'indicateur et de ceux des actions constitutives de ce Programme. L'indicateur retenu pour ce Programme est le Nombre d'Administrations publiques et autres Entités de l'Etat ayant internalisé les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique contrôle interne.

Ainsi, parti d'une valeur de 20 Entités publiques comme référence et projection de l'exercice 2021, l'indicateur du Programme 136 a été réalisé à hauteur de 18 en 2021, soit un taux d'exécution technique de 90% par rapport à la cible annuelle.

Le bilan technique de l'exercice budgétaire 2020 de ce programme est repris dans les tableaux ci-dessous :

Tableau : 1 PROGRAMME 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique.

Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique					
Actions	**Activités**	**Principaux Extrants/Produits attendus**	**Principaux Extrants/ Produits obtenus**	**Ecarts**	**Commentaires**
Action1 : Sensibilisation des parties prenantes aux enjeux de la protection de la fortune publique	**Activité 1** : Organisation de fora, séminaires et / ou conférences techniques sur des thématiques inhérentes à la protection de la fortune publique	03 séminaires attendus	03 séminaires organisés	0	RAS
	Activité 2 : Sensibilisation de la société civile aux enjeux de la protection de la fortune publique	02 ateliers attendus	02 ateliers organisés	0	RAS
	Activité 3 : Préparation et participation aux activités du SAGO	01 rapport d'activité	01 rapport d'activité	0	RAS

Action 2 : Renforcement et développement des capacités opérationnelles des ordonnateurs, gestionnaires et personnels des organes d'audits internes des départements ministériels ainsi que les organismes publics et para publiques et des Collectivités Territoriales Décentralisées	**Activité 1** : Organisation des ateliers de formation à l'intention des Personnels et Gestionnaires des Administrations publiques, des CTD et des autres Entités de l'État	04 ateliers attendus	04 ateliers organisés	0	RAS
	Activité 2 : Organisation des ateliers de renforcement et développement des capacités professionnelles des personnels des Audits internes des Administrations publiques, des CTD et des autres Entités de l'État.	02 ateliers attendus	02 ateliers organisés	0	RAS

	Activité 3 : Elaboration des outils d'Audit internes des Administrations publiques, des CTD et des autres Entités de l'État	01 charte d'audit interne attendu	01 charte d'audit interne en cours de réalisation	Encours	Difficulté à réunir les parties prenantes à cause des restrictions dues au COVID - 19
Action 3 : Renforcement de la Coopération Nationale et Internationale	**Activité 1** : Négociation des protocoles d'accord de collaboration avec les autres acteurs du dispositif national de lutte contre les atteintes à la fortune publique	03 protocoles d'accord à signer	02 protocoles d'accord signés	-1	- Tenue des réunions par vidéo conférence ; - Difficulté de se mouvoir en raison des mesures restrictives relative à la COVID 19
	Activité 2 : Organisation des séminaires et fora internationaux	02 séminaires/ fora attendus	02 séminaires organisés	0	RAS
	Activité 3 : Participation aux fora et séminaires à l'étranger	05 participations aux séminaires/fora à l'étranger	04 participations aux séminaires et fora à l'étranger	-1	Annulation d'une réunion à cause de la COVID 19

	Activité 4 : Mise en œuvre du plan d'action du Secrétariat Général de l'AFROSAI	Production et approbation par le Comité Directeur de l'AFROSAI d'un rapport d'activités au titre de l'exercice 2021	Rapport d'activité produit et approuvé par le Comité Directeur de l'AFROSAI	0	Restriction des activités en raison du Contexte sanitaire lié au COVID 19
Action 4 : Diversification des modes d'intervention	**Activité 2** : Déploiement des équipes de mission de la vérification d'urgence	04 Équipes de missions de vérification d'urgence	04 missions effectivement déployées	0	RAS
	Activité 2 : Expérimentation des équipes de mission de vérification Pilotes	00	00	0	Non budgétisé
Action 5 : Renforcement des capacités professionnelles des personnels du CONSUPE	**Activité 1** : Organisation des ateliers d'initiation aux techniques de vérification aux nouvelles recrues	02 ateliers de formation attendus	02 ateliers de formation tenus	0	RAS

	Activité 2 : Organisation de sessions de formations continues et spécialisantes à l'intention des personnels du CONSUPE	07 Sessions de formations attendues	07 Sessions de formation tenues	0	RAS
	Activité 3 : Développement des outils de vérification	00	00	0	Non budgétisé

Performance 2021 du Programme 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats

Les performances de ce Programme ont été évaluées à travers les deux indicateurs suivants : « nombre d'équipes de missions d'audit déployées par an» et « nombre de session du CDBF tenue».
Ainsi, courant 2021, 17 équipes de mission de contrôle ont été déployées et 25 sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière ont été tenues.
Le bilan technique 2021 du programme 137 est repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : PROGRAMME 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats

Programme 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats					
Actions	**Activités**	**Principaux Extrants/Produits attendus**	**Principaux Extrants/ Produits obtenus**	**Ecarts**	**Commentaires**

Action 1 : Intensification et diversification des audits	**Activité 1 :** Elaboration et mise à jour des outils de vérification auprès des Administrations Publiques et autres entités de l'Etat	02 Outils de vérification Produits	01 charte adoptée 01 projet de guide en attente de validation	0	RAS
	Activité 2 : Optimisation de la gestion des missions de contrôle (DICTD, DIAP, DIEPOS, DIESP)	25 Documents relatifs à la cartographie de risque et Rapport d'étude préparatoire (REP) disponibles	25 Documents relatifs à la cartographie de risque et Rapport d'étude préparatoire (REP) disponibles	0	RAS
	Activité 3 : Étude des dossiers de dénonciation, représentation et conseil auprès des tribunaux et production de rapport annuel	01 rapport annuel global produit	01 rapport produit	0	RAS
		25 Rapports d'étude des dossiers de dénonciation étudiés	23 Rapports d'étude des dossiers de dénonciation étudiés	2	Certaines dénonciations manquent d'éléments probants permettant de mieux analyser le problème posé

	Activité 4 : Programmation et déploiement des équipes de mission auprès des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEPS**)**	20 Equipes de mission déployées	17 Equipes de mission déployées	3	RAS
	Activité 5 : Contrôle et exploitations des rapports d'audits réalisés par les cabinets privés pour le compte de l'Etat et de ses démembrements	02 Rapports transmis et exploités	02 Rapports transmis et exploités	0	RAS

	Activité 6 : Collecte et mise à jour des dossiers permanents des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat (DIAP, DICTD, DIESP, DIEPOS)	12 Dossiers permanents constitués ou actualisés	10 Dossiers permanents constitués ou actualisés	2	-Non maitrise des techniques d'analyse des dossiers permanant par certains Cadres
	Activité 7 : Elaboration et validation des plans de vérification et amélioration de la qualité des rapports des missions de contrôle	20 Rapports et plans de vérification examinés dans les comités	17 Rapports et plans de vérification examinés dans les comités	3	RAS
Action 2 : Systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélicats	**Activité 1 :** Participation au suivi de l'exécution des décisions du CDBF	01 rapport sur le nombre de décisions effectivement exécutée	01 rapport sur le nombre de décisions effectivement exécutée	0	RAS

	Activité 2 : Intensification de la traduction des gestionnaires, ordonnateurs et gérants des crédits publics indélicats devant le CDBF	25 sessions tenues	25 sessions du CDBF tenues	0	Difficulté de prévision du déroulé des procédures devant le CDBF
	Activité 3 : Déploiement des équipes de mission de recoupement du CDBF	05 Equipes de mission de recoupement déployées	05 Equipes de mission de recoupement déployées	0	RAS
	Activité 4 : Défense des intérêts de l'Etat en justice	20 Mémoires en défense rédigés et déposés	15 Mémoires en défense rédigés et déposés	5	RAS
	Activité 5 : Examen des rapports des rapporteurs du CDBF par les Comités Internes	30 Rapports validés par le Comité de lecture interne du SP-CDBF	40 Rapports validés par le Comité de lecture interne du SP-CDBF	+5	RAS

Performance 2021 du Programme 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats

Les performances de ce Programme ont été évaluées à travers les deux indicateurs suivants : « nombre d'équipes de missions d'audit déployées par an» et « nombre de session du CDBF tenue».

Ainsi, courant 2021, 17 équipes de mission de contrôle ont été déployées et 25 sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière ont été tenues.
Le bilan technique 2021 du programme 137 est repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : PROGRAMME 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats

Programme 137 : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction l'encontre des gestionnaires indélicats					
Actions	**Activités**	**Principaux Extrants/Produits attendus**	**Principaux Extrants/ Produits obtenus**	**Ecarts**	**Commentaires**
Action 1 : Intensification et diversification des audits	**Activité 1 :** Elaboration et mise à jour des outils de vérification auprès des Administrations Publiques et autres entités de l'Etat	02 Outils de vérification Produits	01 charte adoptée 01 projet de guide en attente de validation	0	RAS
	Activité 2 : Optimisation de la gestion des missions de contrôle (DICTD, DIAP, DIEPOS, DIESP)	25 Documents relatifs à la cartographie de risque et Rapport d'étude préparatoire (REP) disponibles	25 Documents relatifs à la cartographie de risque et Rapport d'étude préparatoire (REP) disponibles	0	RAS

	Activité 3 : Étude des dossiers de dénonciation, représentation et conseil auprès des tribunaux et production de rapport annuel	01 rapport annuel global produit	01 rapport produit	0	RAS
		25 Rapports d'étude des dossiers de dénonciation étudiés	23 Rapports d'étude des dossiers de dénonciation étudiés	2	Certaines dénonciations manquent d'éléments probants permettant de mieux analyser le problème posé
	Activité 4 : Programmation et déploiement des équipes de mission auprès des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEPS**)**	20 Equipes de mission déployées	17 Equipes de mission déployées	3	RAS

	Activité 5 : Contrôle et exploitations des rapports d'audits réalisés par les cabinets privés pour le compte de l'Etat et de ses démembrements	02 Rapports transmis et exploités	02 Rapports transmis et exploités	0	RAS
	Activité 6 : Collecte et mise à jour des dossiers permanents des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat (DIAP, DICTD, DIESP, DIEPOS)	12 Dossiers permanents constitués ou actualisés	10 Dossiers permanents constitués ou actualisés	2	-Non maitrise des techniques d'analyse des dossiers permanant par certains Cadres
	Activité 7 : Elaboration et validation des plans de vérification et amélioration de la qualité des rapports des missions de contrôle	20 Rapports et plans de vérification examinés dans les comités	17 Rapports et plans de vérification examinés dans les comités	3	RAS

Action 2 : Systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélicats	**Activité 1 :** Participation au suivi de l'exécution des décisions du CDBF	01 rapport sur le nombre de décisions effectivement exécutée	01 rapport sur le nombre de décisions effectivement exécutée	0	RAS
	Activité 2 : Intensification de la traduction des gestionnaires, ordonnateurs et gérants des crédits publics indélicats devant le CDBF	25 sessions tenues	25 sessions du CDBF tenues	0	Difficulté de prévision du déroulé des procédures devant le CDBF
	Activité 3 : Déploiement des équipes de mission de recoupement du CDBF	05 Equipes de mission de recoupement déployées	05 Equipes de mission de recoupement déployées	0	RAS
	Activité 4 : Défense des intérêts de l'Etat en justice	20 Mémoires en défense rédigés et déposés	15 Mémoires en défense rédigés et déposés	5	RAS
	Activité 5 : Examen des rapports des rapporteurs du CDBF par les Comités Internes	30 Rapports validés par le Comité de lecture interne du SP-CDBF	40 Rapports validés par le Comité de lecture interne du SP-CDBF	+5	RAS

Tableau 3 : PROGRAMME 138 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'État

Programme 138 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'État					
Actions	**Activités**	**Principaux Extrants/Produits attendus**	**Principaux Extrants/ Produits obtenus**	**Ecarts**	**Commentaires**
Action 1 : Mise en place d'un système d'information et de communication moderne	**Activité 1 :** Sécurisation des données numériques et électroniques	Base et Banque de données informatique sécurisée	Base et Banque de données informatique sécurisée	0	RAS
	Acticité 2 : Gestion du protocole et de la Communication	03 Support de communication acquis	03 Support de communication acquis	0	RAS
	Acticité 3 : Mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique	01 projet du schéma directeur informatique mise en place	01 projet du schéma directeur informatique mise en place	0	RAS
Action 2 : Management des ressources humaines	**Activité 1 :** Assainissement, Gestion des actes de carrière et des pensions	60 % d'assainissement des fichiers	60 % d'assainissement des fichiers	0	RAS

	Activité 2 : Amélioration des conditions de travail des personnels	70 % d'amélioration des conditions de travail	70 % d'amélioration des conditions de travail	0	RAS
Action 3 : Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles	**Activité 1 : Travaux** de réhabilitation des services de CONSUPE	100% des travaux achevée	100% des travaux achevée	0	RAS
	Activité 2 : Travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (Phase 1)	100% de la première phase achevée	98,5% de la première phase achevée	0	RAS
	Activité 3 : Surveillance, contrôle des travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (Phase 1)	100% du suivi permanent des travaux	100% du suivi permanent des travaux	0	RAS
	Activité 4 : Modernisation du parc infrastructurel			0	RAS

	Activité 5 : Travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (Phase 2)	100% du suivi permanent des travaux	100% du suivi permanent des travaux		
	Activité 6 : Suivi, contrôle et évaluation des projets d'investissement public	100% de suivi des projets du BIP	100% de suivi des projets du BIP	0	RAS
	Activité 7 : Gestion rationnelle des ressources matérielles	40% de matériel défectueux remis en état	40% de matériel défectueux remis en état	0	RAS
Action 4 : Prospective, et développement stratégique de l'ISC	**Activité 1 :** Suivi de la mise en œuvre des politiques stratégiques sectorielle de la gouvernance	10% de la revue de la planification stratégique	10% de la revue de la planification stratégique	0	RAS
	Activité 2 : Elaboration et actualisation des documents de la Chaine PPBS	08 documents de la chaine PPBS disponibles	08 documents de la chaine PPBS disponible	0	RAS

	Activité 3 : Mise en œuvre des activités de la prospective, Etudes Techniques, des programmes et des projets	100% d'exécution de la feuille de route de la CELPET	100% d'exécution de la feuille de route de la CELPET	0	RAS
	Activité 4 : Participation aux activités de préparation du budget	100% d'exécution des travaux de préparation du budget	100% d'exécution des travaux de préparation du budget	0	RAS
Action 5 : Mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque	**Activité 1 :** Mise en place du processus de traitement des archives	0	0	0	RAS
	Activité 2 : Acquisition des outils de gestion des archives et de la bibliothèque	0	0	0	RAS
Action 6 : Pilotage et Coordination des Services	**Activité 1 :** Coordination des activités	01 plan d'action ministériel réalisé	01 plan d'action ministériel réalisé	0	RAS
	Activité 2 : Appui aux structures spécialisées	07 structures spécialisées performantes	07 structures spécialisées performantes	0	RAS

	Activité 3 : Assistance et conseil au MINDEL	15 objectifs stratégiques de l'institution atteints	15 objectifs stratégiques de l'institution atteints	0	RAS
	Activité 4 : Maitrise des dépenses communes	05 Dépenses communes rationalisées	05 Dépenses communes rationalisées	0	RAS
	Activité 5 : Contrôle et évaluation des performances du fonctionnement des services internes	10 objectifs de performance de l'institution atteints	10 objectifs de performance de l'institution atteints	0	RAS
	Activité 6 : Gestion courante des affaires générales	08 Unités opérationnelles accompagnées	08 Unités opérationnelles accompagnées	0	RAS
	Activité 7 : Pilotage institutionnel	01 ISC performante	01 ISC performante	0	RAS

3.2. BILAN FINANCIER

fonctionnement.

Tableau 7 : Bilan financier des programmes à mi-parcours 2022
au 20 septembre 2022

Programme : **Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique**

Objectif: **Promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques**

Indicateur : **Nombre d'entités Publiques ayant internalisé les normes du contrôle interne**

	Dotation Initiales AE Mi-parcours 2022	Dotation Initiales CP Mi-parcours 2022	Dotation révisées AE Mi-parcours 2022	Dotation révisées CP Mi-parcours 2022	Engagement	Paiement CP	Taux Ordonnancement C.P. (%)
Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique	**615 000 000**	**615 000 000**	**552 900 000**	**552 900 000**	**357 771 635**	**357 771 635**	**64,71**
Action1 : sensibilisation des parties prenantes aux enjeux de la protection de la fortune publique.	26 000 000	26 000 000	25 600 000	25 600 000	16 599 994	16 599 994	64,84

ACTION 2 : Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics	333 000 000	333 000 000	326 400 000	326 400 000	181 201 679	181 201 679	55,52
Action 03: Renforcement de la coopération Nationale et Internationale	191 000 000	191 000 000	141 200 000	141 200 000	136 400 000	136 400 000	96,60
ACTION 4 : renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPE	50 500 000	50 500 000	40 400 000	40 400 000	4 799 962	4 799 962	11,88
ACTION 5 : Diversification des Modes d'intervention	14 500 000	14 500 000	19 300 000	19 300 000	18 770 000	18 770 000	97,25

Tableau 8 : Bilan financier des programmes à mi-parcours 2022 au 20 septembre 2022

Programme :	**Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélicats**
Objectif:	**Réduire le risque de mal gouvernance, réparer le préjudice subi par l'Etat**
Indicateur N°1 :	**Nombre d'équipes de mission d'audit déployées**
Indicateur N°2 :	**Nombre de sessions du CDBF tenues**

	Dotation Initiales AE Mi-parcours 2022	Dotation Initiales CP Mi-parcours 2022	Dotation révisées AE Mi-parcours 2022	Dotation révisées CP Mi-parcours 2022	Engagement	Paiement CP	Taux Ordonnancement C.P (%).
Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélicats	**1 754 000 000**	**1 754 000 000**	**1 958 400 000**	**1 958 400 000**	**1 357 499 190**	**1 357 499 190**	**69,32**
Action 1: Intensification et Diversification des audits	1 615 000 000	1 615 000 000	1 462 750 000	1 462 750 000	862 749 192	862 749 192	58,98
Action 02 : Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélicats	139 000 000	139 000 000	495 650 000	495 650 000	494 749 998	494 749 998	99,82

Tableau 9 : Bilan financier des programmes à mi-parcours 2022 au 20 septembre 2022

Programme 3: **Programme 138: Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat**

Objectif: **Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat**

Indicateur: **Taux de mise à disposition des ressources financières**

	Dotation Initiales AE Mi-parcours 2022	Dotation Initiales CP Mi-parcours 2022	Dotation révisées AE Mi-parcours 2022	Dotation révisées CP Mi-parcours 2022	Engagement	Paiement CP	Taux Ordonnancement C.P (%).
Programme 138: Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat	**1 668 000 000**	**1 668 000 000**	**1 538 625 000**	**1 538 625 000**	**1 191 029 113**	**1 191 029 113**	**77,41**
Action 01 : Mise en place d'un système d'information et de communication moderne	59 000 000	59 000 000	50 150 000	50 150 000	43 309 993	43 309 993	86,36
Action 02 : Gestion des Ressources Humaines	376 000 000	376 000 000	363 850 000	363 850 000	317 981 967	317 981 967	87,39
Action 03 : Renforcement de capacités professionnelles des personnes du CONSUPE	38 000 000	38 000 000	32 300 000	32 300 000	25 499 995	25 499 995	78,95
Action 04 : Amélioration du cadre de travail	395 500 000	395 500 000	373 900 000	373 900 000	288 309 975	288 309 975	77,11

05 : Planification et gestion budgétaire	84 500 000	84 500 000	71 825 000	71 825 000	65 874 178	65 874 178	91,71
Action 06 : Gestion du système d'information et production statistique	8 000 000	8 000 000	6 800 000	6 800 000	6 796 240	6 796 240	99,94
Action 7 : Gestion des ressources documentaires et informations des usagers	21 000 000	21 000 000	17 850 000	17 850 000	17850 000	17 850 000	100
Action 8 : Pilotage, organisation et suivi des activités des services	664 000 000	664 000 000	603 250 000	603 250 000	406 711 772	406 711 772	67,42
Action 9 : Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services	22 000 000	22 000 000	18 700 000	18 700 000	18 695 000	18 695 000	99,97
TOTAL CHAPITRE 11							

3.3. PERSPECTIVES

L'exercice budgétaire 2021 a été marqué par l'introduction de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND 30). Cette nouvelle stratégie de développement est implémentée en tenant compte de la budgétisation par programme réaffirmée en 2018, par la loi portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Dans ce cadre, nourrit par un constant souci d'amélioration de sa performance, les Services du Contrôle supérieur de l'Etat entendent exécuter en 2023, les trois (03) programmes habituels de l'Institution, alignés à la SND 30.

Il s'agit plus précisément des programmes :

067 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
076 : Contrôles, audits et sanctions ;
077 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Pour le programme 067 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique, il s'agira d'améliorer les capacités professionnelles des acteurs de la gestion des fonds et du patrimoine publics ainsi que celles des vérificateurs en charge du contrôle. Il s'agira également de sensibiliser les Organismes de la Société Civile (OSC) sur les enjeux de la protection contre les atteintes à la fortune publique, de développer et diffuser les normes et bonnes pratiques en matière de gestion et de contrôle interne des finances publiques et de renforcer le partenariat entre les acteurs du dispositif national et international de la lutte contre les atteintes à la fortune publique.

De façon plus concrète, un accent sera mis sur:

la poursuite de la sensibilisation des citoyens , des OSC et d'autres acteurs institutionnels dans le cadre des ateliers de contextualisation des ODD ; en rapport avec la prévention des atteintes à la Fortune publique, au niveau des Chefs-lieux de Régions non encore visités,
l'opérationnalisation de la plateforme CONSUPE-OSC et la finalisation des différents partenariats techniques dans toutes les régions du pays ;
la relance des pourparlers avec certains partenaires institutionnels pour la mise sur pied d'autres plateformes de collaboration ;
la tenue des sessions de formation à l'intention des gestionnaires, contrôleurs et surveillants de crédits des administrations et autres entités publiques.

En ce qui concerne le programme 076 : Contrôles, audits et sanctions, sa mise en œuvre permettra de veiller à l'assurance qualité dans la gestion des finances publiques à travers le déploiement des missions de contrôle et d'audit. En outre, les actions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière vont concourir à la sanction des gestionnaires indélicats à travers la tenue des sessions de cette Instance.

A ce titre il convient de rappeler que la sanction des gestionnaires indélicats par le CDBF est un long processus qui va de la réception des dossiers de saisine au prononcé de la décision de sanction, en passant respectivement par la traduction, la notification de la décision de traduction, le dépôt et l'examen du rapport, éventuellement les missions de recoupement.

Au-delà des actions sus évoquées, la collecte, l'exploitation et la mise à jour des dossiers permanents ainsi que le suivi de la mise en application des décisions prises par le CDBF seront intensifiés.

Le troisième programme consistera d'une part, en la coordination des activités des différentes unités opérationnelles et d'autre part, en l'appui aux unités opérationnelles en ressources humaines, matérielles et financières.

Dans ce volet, les actions ci-après sont envisagées :

- poursuivre avec les travaux de construction de l'immeuble devant accueillir le siège de l'Organisation Africaine des Institution Supérieures de Finances Publiques (AFROSAI) ;
- veiller à la maintenance du parc automobile et la réhabilitation des bâtiments de l'Institution ;
- améliorer les conditions de travail du personnel de l'Institution ;
- finaliser le processus d'acquisition et d'affectation des véhicules de missions sur dotation spéciale du Président de la République.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le rapport Cadre de Mesure de la Performance des Institutions supérieures de Contrôle des finances publiques CMP-ISC rédigé en 2019, par auto-évaluation du CONSUPE, a fait ressortir les points forts et les faiblesses du CONSUPE par rapport aux standards ISSAI et aux bonnes pratiques reconnues pour les Institutions supérieures de Contrôle des finances publiques (ISC). S'agissant en particulier des aspects susceptibles d'être améliorés, ceux-ci concernent notamment :

- le faible ancrage institutionnel de l'ISC qui est établi par un décret et non un texte de portée supérieure (Constitution, Loi...) ;
- la relative autonomie administrative et financière;
- la faible couverture du périmètre d'audit de l'ISC ;
- l'absence d'autonomie dans la sélection des sujets d'audit;
- le défaut de publication des rapports d'audit ;
- la faible codification et harmonisation des processus d'audit;
- la non spécialisation des vérificateurs par types d'audits ;
- le non-respect des délais d'exécution des missions d'audit ;
- l'absence de mécanisme de suivi des recommandations d'audit;
- l'absence d'exécution des audits financiers, des audits de performance et des audits de systèmes d'information;
- l'absence d'un code éthique et de déontologie ;
- l'absence de plan stratégique et de plans opérationnels subséquents ;
- l'absence d'un dispositif d'assurance qualité des travaux de l'Institution ;
- les difficultés pour l'ISC à attirer et à fidéliser les meilleures compétences ;
- l'absence de stratégie pour gérer le développement des infrastructures ;
- l'absence de stratégie de formation et de perfectionnement professionnel, fondée sur une analyse des besoins et les exigences de compétence ;
- l'inexistence de relations de travail formelles avec le Parlement et le Pouvoir Judiciaire ;
- l'absence de stratégie de communication de l'ISC avec ses parties prenantes.

L'analyse SWOT quant à elle a permis d'aboutir aux faiblesses et menaces ci-dessous.

Au registre des faiblesses nous pouvons citer :

- la Couverture limitée de l'audit de performance et l'absence de couverture de l'audit financier, ainsi que de l'audit des systèmes d'information;
- le Non-respect des délais impartis aux audits;

la Non publication des rapports d'audit ;
l'absence d'autonomie dans la gestion des ressources humaines et financières ;
le Manque de personnel compétent en nombre suffisant ;
l'absence des outils de vérification (manuel, checklist, feuille de travail) ;
la Formation insuffisante des Vérificateurs et Rapporteurs ;
la Collaboration insuffisante avec les Partenaires Techniques et Financiers, la justice et les autres parties prenantes de l'ISC, etc.

Quant aux menaces nous avons entre autres :

la couverture de l'audit limitée par l'insécurité grandissante dans certaines régions pays ;
la possibilité d'entrave aux démarches visant à professionnaliser l'ISC par un personnel non professionnellement qualifié ;
les conflits potentiels de compétence avec les autres acteurs de la lutte contre les atteintes à la fortune publique ;
les Résultats des travaux de l'ISC peu connu par les parties prenantes due à la non publication ;
la critique à tort ou à raison de la qualité des rapports de l'ISC ;
la budgétisation de l'ISC fondée sur la performance au lieu d'être par dotation ;
le manque de coordination entre les structures de contrôle des finances publiques.

Compte tenu de ce qui précède et pour le cycle stratégique 2020-2030, l'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques (ISC) du Cameroun vise à contribuer à la promotion d'une gestion plus intègre et plus performante des ressources publiques, en vue d'améliorer durablement les conditions de vie des citoyens.

Afin de réaliser cette vision, l'ISC articulera ses actions autour de trois (3) Programmes habituels, à savoir :

Programme 067 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
Programme 076 : Contrôles, audits et sanctions;
Programme 077 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le Programme 067 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique vise essentiellement la formation des gestionnaires, contrôleurs et surveillants de crédits ainsi que la sensibilisation des citoyens pour une approche participative de la protection de la fortune publique.

En plaçant les citoyens au cœur de sa mission, l'ISC entend la sélection et la diffusion du résultat de ses travaux et promouvoir une culture interne qui reconnaît la qualité comme essentielle pour assurer la crédibilité de ses travaux.

Au plan technique, l'accent sera mis sur la codification, l'actualisation et la diffusion des pratiques d'audit et des normes de contrôle interne.

Aussi, le CONSUPE envisage-t-il de renforcer la collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, en encourageant toutes les formes de partage des connaissances et de coopération bilatérale ou multilatérale.

L'objectif de ce programme est de Promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques ; l'indicateur étant le nombre d'Entités Publiques ayant internalisé

les normes du contrôle interne.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif. Il s'agit de:

- la sensibilisation des parties prenantes aux enjeux de la protection de la fortune publique ;
- le renforcement et développement des capacités opérationnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des organes d'Audits internes des départements ministériels ainsi que des Organismes Publics et Parapublics et des Collectivités Territoriales Décentralisées;
- le renforcement de la coopération nationale et internationale ;
- le renforcement des capacités professionnelles des Personnels du CONSUPE ;
- l'appui didactique et méthodologique aux organes d'audit interne ;
- la diffusion des normes et pratiques d'audit dans le secteur public (fora, conférences techniques, etc.) ;
- le conseil au gouvernement dans l'élaboration et la mise en place des programmes de modernisation de l'Etat ;
- la diversification des modes d'intervention.

A travers le programme 076 : Contrôles, audits et sanctions, le CONSUPE souhaite renforcer la qualité de ses interventions en vue de faire la différence dans la vie des citoyens. Pour ce faire, l'ISC procèdera à une intensification des activités concourant à la veille au respect des exigences de la redevabilité et d'assurance qualité dans la gestion des finances publiques notamment à travers le déploiement des missions d'audits.

Il est également question de la sanction des gestionnaires indélicats à travers les actions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière. A cet effet, la priorité sera donnée à la redynamisation des activités du Secrétariat Permanent, autant qu'à la mise sur pied d'un dispositif intégré de suivi de la mise en œuvre des décisions de cette instance, dont la plupart sont restées sans suite à ce jour.

Ce programme 076 a pour objectif de veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité, de sanctionner les gestionnaires indélicats et de suivre la mise en application des sanctions prises par le CDBF, avec pour indicateurs :

- le nombre de missions d'audit déployées par an ;
- le nombre d'affaires examinées par le CDBF par an ;
- la proportion des décisions du CDBF suivi.

Le programme 077 : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat constitue le seul programme support de l'Institution. Avec ce programme, le CONSUPE ambitionne, plus que par le passé, d'agir sur la base des principes de bonne gouvernance. Dans cette optique, l'ISC devra planifier plusieurs initiatives visant à promouvoir la déontologie et la transparence en son sein et vis-à-vis de ses parties prenantes.

Par ailleurs, l'ISC entend mettre en place une structure humaine et organisationnelle engagée et capable de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie.

Aussi envisage-t-elle de réviser le cadre juridique afin de proposer une nouvelle forme de rapport d'audit, donner la possibilité de publier les travaux d'audit, développer une procédure d'audit en urgence et enfin, introduire de nouveaux service.

Ce programme a pour principal objectif d'assurer la mise en œuvre efficace des programmes des Services du Contrôle Supérieur de l'État. Il a pour indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées. Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

la mise en place d'un système d'informations et de communications moderne ;
le management des ressources humaines ;
la rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles ;
la prospective et le développement stratégique du CONSUPE ;
la mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque ;
le pilotage et la coordination des services.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 067

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES OUTILS ET PROCEDURES D'AUDIT INTERNE	Élaborer et diffuser les outils et procédures d'audit interne	Nombre d'outils et de procédures d'audit interne élaborés	0	1	Rapport d'activités DFCI et supports de formation
02	Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques	Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques	Nombre d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes formés	25	100	Rapport d'activités DFCI et supports de formation
03	RENFORCEMENT DU CONTRÔLE CITOYEN AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE FINANCIERE	Renforcer les capacités des Organismes de la Société Civiles (OSC) à la protection de la fortune publique	Nombre d'hommes et de femmes d'Organismes de la Société Civiles (OSC) sensibilisés et/ou formés	10	6	rapport d'activités DFCI et supports de formation
04	APPUI CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTION DE GOUVERNANCE	Porter une assistance au Gouvernement sur les questions de Gouvernance	Nombre de contribution et/ou d'avis formulés	5	0	Rapport d'activités SG et CT
05	DEVELOPPEMENT DES MECANISMES D'ALERTE EN MATIERE DE CORRUPTION ET DE DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS	Développer les mécanismes d'alerte en matière de corruption et de détournements des fonds publics	Nombre de rapports de missions en procédure d'urgence produits	5	9	Rapports d'activité de la DAJEI
06	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	Etablir une synergie d'action entre le CONSUPE et les parties prenantes nationales et internationales de la lutte contre les atteintes à la fortune publique	Nombre de protocoles d'accord ou conventions signés	2	2	Rapport de la DFCI

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 076

CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONTROLES ET AUDITS	veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité	Nombres de missions d'audit déployées par an	25	20	Fiches techniques des missions déployées et Rapports d'activités des Unités opérationnelles
02	SANCTIONS DES GESTIONNAIRES INDELICATS	sanctionner les ordonnateurs, gestionnaires, gérants et surveillants de crédits indélicats et veiller à la réparation du préjudice subis par l'Etat	Nombre d'affaires examinées par le CDBF par an	25	30	Rapports d'activités du CDBF

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 077

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES EFFICACES	Accroitre la visibilité des actions menées	Nombre d'évènements ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	10	10	rapport d'activité de la CELCOM
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement des Personnels du CONSUPE	Taux d'assainissement et de traitement des dossiers d'avancement du personnel	100	100	Rapport d'activité DAG
03	RENFORCEMENT DE CAPACITES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DU CONSUPE	Renforcer les capacités professionnelles des personnels du CONSUPE	Proportion des membres des personnels ; hommes et femmes formés	5	5	Rapport d'activité DFCI
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les différents Unités Opérationnelles d'infrastructures et d'équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapport d'activité DAG
05	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la Chaine PPBS produits annuellement dans les délais	8	8	Documents de la Chaine PPBS produits
06	GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à disposition du Top management et des usagers des informations et données, informations statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des documents de reporting produits	0	0	Rapport d'activité SG et DAG
07	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONS DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des Unités Opérationnelles disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	100	100	Rapport d'activité CEDOCA et le Courrier
08	PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du Ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	12	12	rapport d'activités SG
09	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion des Unités opérationnelles contrôlées et auditées par an	100	100	rapport d'activités Audit Interne

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
067	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	785 000 000	785 000 000	0	0	785 000 000	785 000 000
076	CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS	2 002 000 000	2 002 000 000	0	0	2 002 000 000	2 002 000 000
077	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	1 498 000 000	1 498 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000	3 198 000 000	3 198 000 000
TOTAL		4 285 000 000	4 285 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000	5 985 000 000	5 985 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

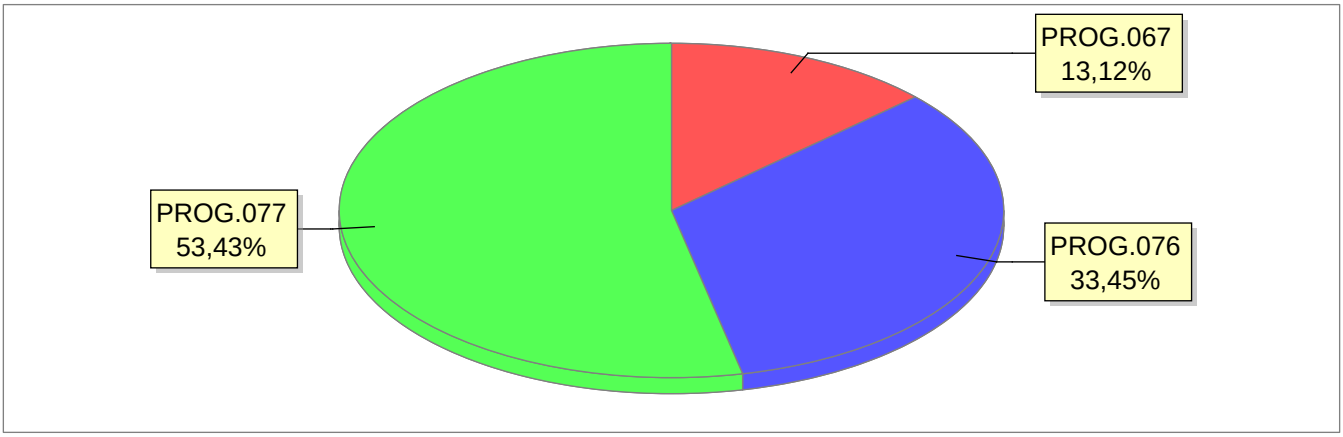

CREDITS DE PAIEMENT

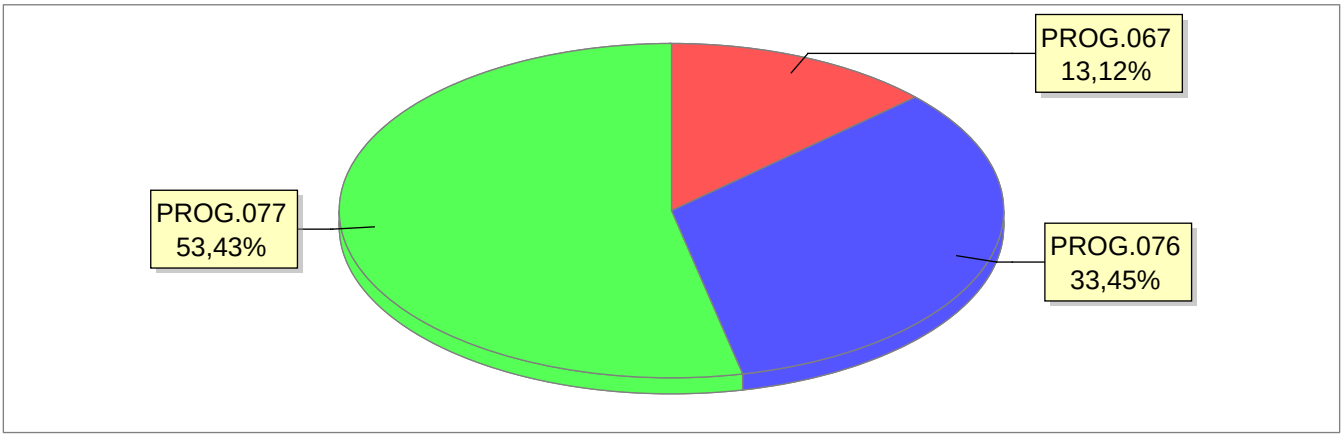

6. PROGRAMME 067

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

HASSAN

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise la limitation en amont des atteintes à la fortune publique, à travers les actions de prévention et de capacitation des auditeurs internes, des ordonnateurs, gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises publiques.
L'objectif visé par ce programme est de promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, mesurable par le Nombre d'Administrations publiques et autres Entités de l'Etat ayant internalisé les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique.
Par ailleurs, il est question de développer les mécanismes d'alertes et d'intervention en procédures d'urgence pour stopper les dysfonctionnements encours et de systématiser l'appui conseil au gouvernement pour des questions de gouvernance.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes, s'étant appropriés les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique	%	2022	20	2023	100

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Proportion d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes, s'étant appropriés les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique		
Objectif	Promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI. *Le responsable du contrôle de la qualité des données est la CELPET		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Quantitative		
Unité de mesure	pourcentage (%)		
Mode de calcul	Décompte		
Périodicite de la mesure	Semestrielle		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 18	
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100	
	Année: 2024	Valeur: 100	
	Année: 2025	Valeur: 100	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.		
Mode de collecte des données	Comptage		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion		
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion		
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.		
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	RAS		
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau d'appropriation et de mise en œuvre des bonnes pratiques et des règles de bonne gestion des finances publiques		
5) Commentaires			
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données			

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES OUTILS ET PROCEDURES D'AUDIT INTERNE

ACTION 02: RENFORCER LES CAPACITÉS DES AUDITEURS INTERNES, ORDONNATEURS, DES GESTIONNAIRES ET GÉRANTS DES CRÉDITS PUBLICS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

ACTION 03: RENFORCEMENT DU CONTRÖLE CITOYEN AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE FINANCIERE

ACTION 04: APPUI CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTION DE GOUVERNANCE

ACTION 05: DEVELOPPEMENT DES MECANISMES D'ALERTE EN MATIERE DE CORRUPTION ET DE DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS

ACTION 06: RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES OUTILS ET PROCEDURES D'AUDIT INTERNE

Cette Action consiste à élaborer et diffuser les outils et procédures d'audit interne et permet d'évaluer à travers son indicateur qu'est « le nombre d'outils et de procédures d'audit interne élaborés », le niveau de vulgarisation de ces outils et procédures. Cette Action comprend deux Activités :

-Activité 1 : Développement des outils et procédures d'audit interne auprès des Administrations publiques et autres Entités de l'Etat ;

-Activité 2 : Diffusion des outils et procédures d'audit interne.

OBJECTIF 1. Élaborer et diffuser les outils et procédures d'audit interne

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'outils et de procédures d'audit interne élaborés	nb	2022	0	2023	1

ACTION 02

Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques

Cette Action a pour objectif de renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques. Sa performance s'évalue par « le nombre d'auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques formés aux règles et principes de bonne gestion » et elle est mise en œuvre au moyen de ses trois Activités que sont :

-Activité 1 : Evaluation et mise à jour des besoins en formation et renforcement de capacité des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques ;

-Activité 2 : Renforcement des capacités des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques ;

-Activité 3 : Renforcement des capacités des auditeurs internes.

OBJECTIF 1. Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes formés	nb	2022	25	2023	100

ACTION 03

RENFORCEMENT DU CONTRÖLE CITOYEN AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE FINANCIERE

A travers la mise en œuvre de cette Action, les Services du CONSUPE mettent l'accent sur sa collaboration avec les partenaires institutionnels et non institutionnels de la protection de la fortune publique, dont le rôle est non négligeable dans la lutte contre les atteintes à la fortune publique. Elle a pour indicateur « le nombre d'Organismes de la Société Civiles (OSC) formés et nombres de partenariats conclus » et se déploie à travers ses deux Activités suivantes :

-Activité 1 : Mise en place des plates formes de coopération et de collaboration avec les partenaires institutionnels et non institutionnels de la protection de la fortune publique ;

-Activité 2 : Sensibilisation des parties prenantes institutionnelles et non institutionnelles aux enjeux de la protection de la fortune publique.

OBJECTIF 1. Renforcer les capacités des Organismes de la Société Civiles (OSC) à la protection de la fortune publique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'hommes et de femmes d'Organismes de la Société Civiles (OSC) sensibilisés et/ou formés	nb	2022	10	2023	6

ACTION 04

APPUI CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTION DE GOUVERNANCE

Cette Action constitue pour l'Institution, un moyen jouer son rôle de Conseil du Gouvernement en matière de gouvernance.
Ce rôle se traduit par le Activités les trois Activités ci-après :
-Activité 1: Assistance du Gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat ;
-Activité 02 : Réalisation des Etudes thématiques sur des questions de gouvernance ;
-Activité 3 : Conseil du Gouvernement en matière de texte à caractère financier.
La performance de cette Action est évaluée par son indicateur qu'est « le nombre de contributions et/ou d'avis formulés ».

OBJECTIF 1. Porter une assistance au Gouvernement sur les questions de Gouvernance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de contribution et/ou d'avis formulés	nb	2022	5	2023	0

ACTION 05

DEVELOPPEMENT DES MECANISMES D'ALERTE EN MATIERE DE CORRUPTION ET DE DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS

Cette Action vise à trouver de nouveaux mécanismes d'alerte permettant d'identifier précocement les risques en matière de corruption et de détournements des fonds publics. Sa performance s'évaluant par le « nombre de missions en procédure d'urgence déployées » elle se décline en ses quatre Activités :
-Activité 1 : Suivi du contentieux des marchés publics ;
-Activité 2 : Exploitation des informations et étude de dénonciations ;
-Activité 3 : Mise en place des mécanismes d'alerte ;
-Activité 4 : Déploiement des missions de contrôle en procédure d'urgence.

OBJECTIF 1. Développer les mécanismes d'alerte en matière de corruption et de détournements des fonds publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de rapports de missions en procédure d'urgence produits	nb	2022	5	2023	9

ACTION 06

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

La mise en œuvre de cette Action a pour enjeu d'établir et entretenir une synergie d'action entre le CONSUPE et les parties prenantes nationales et internationales de la lutte contre les atteintes à la fortune publique. Cette synergie, dont la portée s'apprécie au moyen des indicateurs que sont «le nombre de participations aux réunions statutaires », « le nombre de protocoles d'accord ou de conventions signés » et « les rapports d'activités approuvés par le Comité directeur de l'AFROSAI » se déploie à travers les quatre Activités que sont :

-Activité 1 : Mise en œuvre du plan d'action du Secrétariat Général de l'AFROSAI ;

-Activité 2 : Mise en œuvre des engagements internationaux ;

-Activité 3 : Organisation des fora et séminaires internationaux ;

-Activité 4 : Développement d'une synergie d'action avec les parties prenantes nationales et internationales de lutte contre les atteintes à la fortune publique.

OBJECTIF 1. Etablir une synergie d'action entre le CONSUPE et les parties prenantes nationales et internationales de la lutte contre les atteintes à la fortune publique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de protocoles d'accord ou conventions signés	nb	2022	2	2023	2

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils et de procédures d'audit interne élaborés	
Objectif	Élaborer et diffuser les outils et procédures d'audit interne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES OUTILS ET PROCEDURES D'AUDIT INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 01
	Année: 2024	Valeur: 01
	Année: 2025	Valeur: 01
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.	
Mode de collecte des données	Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.	
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau de diffusion des outils et procédures d'audit interne	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes formés	
Objectif	Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.	
Mode de collecte des données	Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.	
Coût de collecte et d'analyse	-3 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le nombre d'auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques formés aux règles et principes de bonne gestion	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'hommes et de femmes d'Organismes de la Société Civiles (OSC) sensibilisés et/ou formés	
Objectif	Renforcer les capacités des Organismes de la Société Civiles (OSC) à la protection de la fortune publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DU CONTRÖLE CITOYEN AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE FINANCIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 06
	Année: 2024	Valeur: 08
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Audit Interne ; -DFCI ; -DAJEI.	
Mode de collecte des données	Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.	
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau de collaboration avec les partenaires institutionnels et non institutionnels de la protection de la fortune publique	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion		

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre de contribution et/ou d'avis formulés		
Objectif	Porter une assistance au Gouvernement sur les questions de Gouvernance		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE		
Action concernée par l'objectif	04 - APPUI CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTION DE GOUVERNANCE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-SG ; -CT.		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Quantitative		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	Décompte		
Périodicite de la mesure	Semestrielle		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:	-
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur:	0.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:	00
	Année: 2024	Valeur:	08
	Année: 2025	Valeur:	10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	-SG ; -CT.		
Mode de collecte des données	Comptage		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion		
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion		
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG.		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.		
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	RAS		
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau d’assistance au Gouvernement sur les questions de Gouvernance		
5) Commentaires			
Les activités à réaliser afin d’assurer un renseignement fiable de l’indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L’opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapports de missions en procédure d'urgence produits	
Objectif	Développer les mécanismes d'alerte en matière de corruption et de détournements des fonds publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES MECANISMES D'ALERTE EN MATIERE DE CORRUPTION ET DE DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJEI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 09
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAJEI	
Mode de collecte des données	Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.	
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau de développement des mécanismes d'alerte en matière de corruption et de détournements des fonds publics	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de protocoles d'accord ou conventions signés	
Objectif	Etablir une synergie d'action entre le CONSUPE et les parties prenantes nationales et internationales de la lutte contre les atteintes à la fortune publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	067 - RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DFCI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 02
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 02
	Année: 2024	Valeur: 02
	Année: 2025	Valeur: 03
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité DFCI	
Mode de collecte des données	Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET ; -DAG.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET ; -CELSUI ; -DAG.	
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur évalue le niveau de collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales de la lutte contre les atteintes à la fortune publique	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (Audit Interne, DFCI, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion •Collecte des données		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES OUTILS ET PROCEDURES D'AUDIT INTERNE	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
02	Renforcer les capacités des auditeurs internes, ordonnateurs, des gestionnaires et gérants des crédits publics et des Entreprises publiques	68 000 000	68 000 000	0	0	68 000 000	68 000 000
03	RENFORCEMENT DU CONTRÖLE CITOYEN AUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE FINANCIERE	388 000 000	388 000 000	0	0	388 000 000	388 000 000
04	APPUI CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES QUESTION DE GOUVERNANCE	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000
05	DEVELOPPEMENT DES MECANISMES D'ALERTE EN MATIERE DE CORRUPTION ET DE DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
06	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	294 000 000	294 000 000	0	0	294 000 000	294 000 000
TOTAL		785 000 000	785 000 000	0	0	785 000 000	785 000 000

7. PROGRAMME 076

CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ALFRED WAMBANG NYAMALUM

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 076 est consacré à la détection des fraudes, irrégularités et autres actes répréhensibles orchestrés dans la gestion des finances publiques, d'une part, et à la sanction des gestionnaires indélicats, d'autre part.

Ce programme a pour objectif de veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité, de sanctionner les gestionnaires indélicats et de suivre l'application des sanctions prises par le CDBF.

Ce programme dispose de trois (03) indicateurs à savoir : (1) le nombre de missions d'audit déployées par an, (2) le nombre d'affaires examinées par le CDBF par an et (3) la proportion des décisions du CDBF suivi

Il comporte deux actions à savoir:

Action 01: Contrôles et Audits ;

Action 02: Sanctions des gestionnaires indélicats.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la satisfaction du niveau de qualité souhaiter dans la gestion des finances publiques, sanctionner les gestionnaires indélicats et Suivre la mise en application des sanctions prises par le CDBF

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'équipes de missions d'audit déployées par an	nb	2022	20	2023	20

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'équipes de missions d'audit déployées par an	
Objectif	Veiller à la satisfaction du niveau de qualité souhaiter dans la gestion des finances publiques, sanctionner les gestionnaires indélicats et Suivre la mise en application des sanctions prises par le CDBF	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	076 - CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Services responsables de la production des données : -Division de l'Inspection des Entreprise du Secteur Publique (DIESP) ; -Division de l'Inspection des Administration Publique (DIAP) ; -Division de l'Inspection des Etablissements Publique et des Organismes Spécialisés (DIEPOS) ; -Division de l'Inspection de Collectivités Territoriales Décentralisés (DICTP) ; -CAB -DAJEI Service responsable du contrôle de la qualité des données collectées : -Cellule de la Prospective, de la Planification et des Etudes Techniques (CELPET).	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services responsables de la production des données : -Division de l'Inspection des Entreprise du Secteur Publique (DIESP) ; -Division de l'Inspection des Administration Publique (DIAP) ; -Division de l'Inspection des Etablissements Publique et des Organismes Spécialisés (DIEPOS) ; -Division de l'Inspection de Collectivités Territoriales Décentralisés (DICTP) ; -CAB -DAJEI Service responsable du contrôle de la qualité des données collectées : -Cellule de la Prospective, de la Planification et des Etudes Techniques (CELPET).	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 17
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 25
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	source administrative : Fiches techniques des missions déployées et Rapports d'activités des Unités opérationnelles (DIAP, DICTD, DIESP, DIEPOS, DAJEI).	
Mode de collecte des données	Les données sont collectées par les structures concernées (Divisions d'Inspections, CDBF) au fur et à mesure que les activités sont menées. Un rapport synthétique est ensuite rédigé par chacune de ces structures et transmis à la Cellule de la Planification pour consolidation.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CABINET MINDEL, DAG, DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEP, DAJEI	
Vérification/ Validation des données	les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion La validation des données est faite premièrement, au cours d'une réunion de la Chaine PPBS (Responsables de programmes, Contrôleurs de gestion et le Coordonnateur du contrôle de gestion) et ensuite pendant le Dialogue de gestion présidé par le Ministre en présence des différents Responsables de l'Institution.	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET, DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	- CELPET, CELSUI, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur renseigne sur le nombre d'équipes de missions d'audit déployées sur le terrain par an	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEP, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONTROLES ET AUDITS

ACTION 02: SANCTIONS DES GESTIONNAIRES INDELICATS

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONTROLES ET AUDITS

L'Action 01 **Contrôles et Audits** est consacrée à la détection des fraudes, irrégularités et autres actes répréhensibles orchestrés dans la gestion des finances publiques. Elle a pour objectif de veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité et a pour indicateur le nombre de missions d'audit déployées par an.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- l'élaboration et la validation des plans et programmes annuels de vérification ;
- la collecte et l'analyse des dossiers permanents des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat ;
- le déploiement des équipes de mission auprès des Administrations Publiques et autres Entités de l'Etat (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIESP) ;
- le contrôle qualité des missions d'audit et de contrôle ;
- le contrôle et l'exploitation des rapports d'audits réalisés par les cabinets privés pour le compte de l'Etat et de ses démembrements ;
- la production et la validation du rapport annuel sur la gestion du personnel et du patrimoine de l'Etat et des Entreprises publiques et para publiques ;
- le suivi des recommandations formulées à l'issue des missions de contrôle et de vérification.

OBJECTIF 1. veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombres de missions d'audit déployées par an	nb	2022	25	2023	20

ACTION 02

SANCTIONS DES GESTIONNAIRES INDELICATS

L'Action 02 **Sanctions des Gestionnaires indélicats** a pour objectif de Sanctionner les ordonnateurs, gestionnaires, gérants et surveillants de crédits indélicats, d'une part, et de réparer le préjudice subis par l'Etat, d'autre part. Les deux indicateurs de cette action sont le nombre d'affaires examinées par le CDBF par an et la proportion des décisions du CDBF suivi.
Les principales activités à réaliser pour atteindre les objectifs fixés pour cette action sont :

- l'élaboration et la vulgarisation des outils de sanction ;
- l'intensification de la traduction des gestionnaires, ordonnateurs, gérants et surveillants des crédits publics indélicats devant la CDBF ;
- le déploiement des équipes de mission de recoupement du CDBF ;
- la participation au suivi de l'exécution des décisions du CDBF ;
- l'examen des rapports des rapporteurs du CDBF par les Comités Internes.

OBJECTIF 1. sanctionner les ordonnateurs, gestionnaires, gérants et surveillants de crédits indélicats et veiller à la réparation du préjudice subis par l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'affaires examinées par le CDBF par an	nb	2022	25	2023	30

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres de missions d'audit déployées par an	
Objectif	veiller à la bonne gestion des finances publiques à travers la fonction d'assurance qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	076 - CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS	
Action concernée par l'objectif	01 - CONTROLES ET AUDITS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CABINET MINDEL, DAG, DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEP, DAJEI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 25
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	source administrative : Fiches techniques des missions déployées et Rapports d'activités des Unités opérationnelles (DIAP, DICTD, DIESP, DIEPOS, DAJEI).	
Mode de collecte des données	décompte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CABINET MINDEL, DAG, DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEP, DAJEI	
Vérification/ Validation des données	les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	CELPET, DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELPET, CELSUI, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur renseigne sur le nombre d'équipes de missions d'audit déployées sur le terrain par an	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités des Unités Opérationnelles (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIEP, DAJEI) •L'opérationnalisation du Dialogue de gestion		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'affaires examinées par le CDBF par an	
Objectif	sanctionner les ordonnateurs, gestionnaires, gérants et surveillants de crédits indélicats et veiller à la réparation du préjudice subis par l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	076 - CONTROLES, AUDITS ET SANCTIONS	
Action concernée par l'objectif	02 - SANCTIONS DES GESTIONNAIRES INDELICATS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CDBF : Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	source administrative : Rapports d'activités du CDBF	
Mode de collecte des données	décompte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CDBF : Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	
Vérification/ Validation des données	les données collectées sont validées au sein du dialogue de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	CELPET, DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELPET, CELSUI, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur renseigne sur le nombre d'affaires examinées par le CDBF par an	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : •Elaboration du Rapport d'activités du CDBF ; •Tenir des sessions du CDBF		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONTROLES ET AUDITS	1 842 000 000	1 842 000 000	0	0	1 842 000 000	1 842 000 000
02	SANCTIONS DES GESTIONNAIRES INDELICATS	160 000 000	160 000 000	0	0	160 000 000	160 000 000
TOTAL		**2 002 000 000**	**2 002 000 000**	**0**	**0**	**2 002 000 000**	**2 002 000 000**

8. PROGRAMME 077

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN BERNARD MBOUTOU ZE

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce Programme a pour objectif d'Assurer la mise en œuvre efficace des programmes des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, avec pour indicateur le Taux de réalisation des activités budgétisées :

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif :

- la mise en place d'un système de communication moderne et de relations publiques efficace ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPE ;
- l'amélioration du cadre de travail ;
- la planification et gestion budgétaires ;
- la gestion du système d'information et production statistique ;
- la gestion des ressources documentaires et informations des usagers ;
- le pilotage, coordination et suivi des activités des services ;
- le contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CONSUPE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2022	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CONSUPE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-DAG -CELPET	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DAG -CELPET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ratio du nombre d'activités réalisées par le nombre d'activités budgétisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre d'activités réalisées)÷ (nombre d'activités budgétisées) X 100	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues du Rapport Annuel de performance	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAG -CELPET	
Vérification/ Validation des données	La vérification des données s'effectue à partir des informations du Rapport Annuel de performance	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -CELPET	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELPET	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000 F CFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oL'élaboration du Rapport Annuel de performance ; oLa réunion avec les responsables de la chaine PPBS.		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES EFFICACES

ACTION 02: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 03: RENFORCEMENT DE CAPACITES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DU CONSUPE

ACTION 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

ACTION 05: PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

ACTION 06: GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE

ACTION 07: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONS DES USAGERS

ACTION 08: PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

ACTION 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES EFFICACES

L'Action 01 **Mise en place d'un système de communication moderne et de relations publiques efficace** dont l'objectif est d'accroitre la visibilité des actions menées, vise à mettre sur pied un plan de communication moderne, opérationnel et optimal sur les activités du CONSUPE par des moyens efficaces et économiques permettant d'atteindre ces objectifs.
Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- la gestion du protocole et de la communication ;
- la Préparation et participation aux activités du SAGO

OBJECTIF 1. Accroitre la visibilité des actions menées

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'évènements ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2022	10	2023	10

ACTION 02

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'Action 01 **Mise en place d'un système de communication moderne et de relations publiques efficace** dont l'objectif est d'accroitre la visibilité des actions menées vise à mettre sur pied un plan de communication moderne opérationnel et structuré sur les actions de communications du CONSUPE par des stratégies permettant de mesurer l'efficacité de chacune d'elle et d'optimiser le budget de communication.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- la gestion du protocole et de la communication ;
- la Préparation et participation aux activités du SAGO

OBJECTIF 1. Améliorer le rendement des Personnels du CONSUPE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'assainissement et de traitement des dossiers d'avancement du personnel	%	2022	100	2023	100

ACTION 03

RENFORCEMENT DE CAPACITES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DU CONSUPE

L'Action 03 **Renforcement des capacités professionnelles des personnels du CONSUPE** est consacré au renforcement des capacités professionnelles et fonctionnelles du personnel dont le but est d'optimiser leur rendement, favoriser l'évolution du personnel par le biais de la formation continue

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- le développement des outils et procédures d'audit externe;
- la formation initiale, continue et certifiante du personnel de l'ISC.

OBJECTIF 1. Renforcer les capacités professionnelles des personnels du CONSUPE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion des membres des personnels ; hommes et femmes formés	nb	2022	5	2023	5

ACTION 04

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

L'Action 04 **Amélioration du cadre de travail** est essentiellement centrée sur la gestion matérielle, elle vise à accroitre le parc infrastructurel de l'Institution, assurer la maintenance des ressources matérielles et assurer le suivi administratif des projets d'investissement public.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- la modernisation du parc matériel et infrastructurel;
- la gestion rationnelle du parc matériel et infrastructurel
- le suivi, contrôle et évaluation des projets d'investissement public.

OBJECTIF 1. Doter les différents Unités Opérationnelles d'infrastructures et d'équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	100	2023	100

ACTION 05

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

L'Action 05 P**lanification et gestion budgétaires** son objectif est d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense de manière concrète par des stratégies et mécanismes mises en place pour l'atteinte des objectifs fixés.

- Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :
- La planification et Suivi de la mise en œuvre des politiques nationale et sectorielle de la gouvernance;
- l'élaboration et actualisation des documents de la Chaine PPBS ;
- la participation aux activités de préparation du budget ;
- la mise en œuvre des activités de la Cellule de la Prospective, des Etudes Techniques des Programmes et Projet.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'extrants de la Chaine PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	8	2023	8

ACTION 06

GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE

L'Action 06 **Gestion du système d'information et production statistique** elle vise à optimiser le système d'information pour améliorer les échanges avec les usagers, dans le but de mieux communiquer et améliorer l'image de l'Institution.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- l'élaboration et mise à jour des fiches d'indicateurs;
- l'élaboration des tableaux de bord de référence.

OBJECTIF 1. Mettre à disposition du Top management et des usagers des informations et données, informations statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion des documents de reporting produits	%	2022	0	2023	0

ACTION 07

GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONS DES USAGERS

L'Action 07 **Gestion des ressources documentaires et informations des usagers** elle a pour objectif améliorer la gestion des ressources documentaires pour mieux renseigner les usagers, elle recherche pour ce fait les meilleures outils de communication tout en tenant compte de l'hétérogénéité de l'usager.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- la mise en place du processus de traitement des archives;
- l'acquisition des outils de gestion des archives et de la bibliothèque ;
- la gestion et maintenance des ressources documentaires et d'informations ;
- la sécurisation des ressources documentaires et des données numériques de l'Institution.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion des Unités Opérationnelles disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2022	100	2023	100

ACTION 08

PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

L'Action 08 **Pilotage, coordination et suivi des activités des services** concourt à assurer l'exécution optimale des actions opérationnelles en réponses à la stratégie du CONSUPE et l'atteinte des objectifs fixés.

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- la coordination des activités;
- l'appui aux structures spécialisées;
- l'assistance et conseil au MINDEL;
- la maitrise des Charges récurrentes ;
- la gestion courante des affaires générales ;
- le pilotage institutionnel.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du Ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	12	2023	12

ACTION 09

CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES

L'Action 09 **Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services** elle évalue l'efficacité du dispositif de contrôle interne au regard du respect des lois, règlement, procédures et contrats. Elle améliore le processus de contrôle interne et s'assure que les objectifs du CONSUPE sont cohérents avec ses missions

Les principales activités à réaliser pour atteindre l'objectif fixé pour cette action sont :

- l'évaluation de la performance des services;
- l'élaboration des outils de la performance;

l'évaluation des activités des services internes.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion des Unités opérationnelles contrôlées et auditées par an	%	2022	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'évènements ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroitre la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	01 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES EFFICACES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELLULE DE COMMUNICATION	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives sur les activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Comptage	
Périodicite de la mesure	- Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 08
	Année: 2025	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités CELCOM	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapports d'activités CELCOM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- CELCOM/DAG	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-CELCOM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELCOM	
Coût de collecte et d'analyse	1 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oLa préparation des rapports d'activités de la SDPS ; oLa collecte des informations trimestrielles sur le nombre de dossiers d'avancement traités		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'assainissement et de traitement des dossiers d'avancement du personnel	
Objectif	Améliorer le rendement des Personnels du CONSUPE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	02 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELPET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ratio du nombre de dossier d'avancement traité par le nombre de dossier transmis	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre dossier d'avancement traité)÷ (nombre de dossier d'avancement du personnel transmis) X 100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités DAG/SDPS	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapports d'activités DAG/ SDPS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG/ SDPS	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -CELPET	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELPET	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oLa préparation des rapports d'activités de la SDPS ; oLa collecte des informations trimestrielles sur le nombre de dossiers d'avancement traités		

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Proportion des membres des personnels ; hommes et femmes formés		
Objectif	Renforcer les capacités professionnelles des personnels du CONSUPE		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT		
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE CAPACITES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DU CONSUPE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DFCI		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG/SDPS		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Ratio du nombre d'ateliers de formation organisé à l'intention du personnel par le nombre d'ateliers prévu		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	Comptage		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 9	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8	
	Année: 2024	Valeur: 8	
	Année: 2025	Valeur: 8	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	Rapport d'activité et Supports de formation de la DFCI		
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapports d'activité et des supports de formation de la DFCI		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DFCI		
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données		
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -CELPET		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELPET		
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation	Donne l'état du renforcement des capacités professionnelles des personnels du CONSUPE		
5) Commentaires			
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : opréparer les rapports d'activités et les supports de formations de la DFCI ocollecter les besoins en termes de formation et de renforcement de capacité du personnel			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différents Unités Opérationnelles d'infrastructures et d'équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELPET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ratio du nombre de personnel disposant d'un poste de travail par le nombre de personnel du CONSUPE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre de personnel disposant d'un poste de travail)÷ (nombre de personnel du CONSUPE) X 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité DAG	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapports d'activité DAG	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -CELPET	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELPET	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Donne le taux de Personnel disposant d'un poste de travail	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : opréparation des rapports d'activités de la DAG ; ola collecte des besoins du personnel		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la Chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	05 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-CELPET -DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-CELPET -DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	livrables de la chainse PPBS élaborés et défendus	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Documents de la Chaine PPBS produits	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des documents de la Chaine PPBS produits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CELPET -DAG	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET -DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET -DAG	
Coût de collecte et d'analyse	18 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Donne le nombre de documents de la Chaine PPBS produits	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oElaboration des Documents de la Chaine PPBS oLa Mise en place le Dialogue de gestion oLa tenue des réunions internes de validation des documents produits par la chaine PPBS		

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Proportion des documents de reporting produits		
Objectif	Mettre à disposition du Top management et des usagers des informations et données, informations statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT		
Action concernée par l'objectif	06 - GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-SG -CELPET		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	Données du tableau de bord		
Unité de mesure	pourcentage (%)		
Mode de calcul	(nombre d'indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité)÷ (nombre d'indicateurs produits) X100		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100%	
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 0.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%	
	Année: 2024	Valeur: 100%	
	Année: 2025	Valeur: 100%	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	Rapport d'activités du SG et DAG		
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapports d'activités du SG et DAG		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-SG -CELPET -DAG		
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données		
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET -DAG		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET -DAG		
Coût de collecte et d'analyse	12 000 000 FCFA		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus			
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oElaboration du Rapport d'activités du SG et DAG oAcquisition des outils de gestion et d'assurance qualité			

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des Unités Opérationnelles disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	07 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONS DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CEDOCA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- CELPET - DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ratio entre le nombre d'unités Opérationnelles disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations par le nombre total d'unités Opérationnelles	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre d'unités Opérationnelles disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations)÷ (nombre total d'unités Opérationnelles) X100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités CEDOCA et du Service du Courrier	
Mode de collecte des données	-Collecte des données secondaires issues des Rapport d'activités CEDOCA et le Service du Courrier	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CEDOCA ; -CELPET -DAG	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET -DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET -DAG	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oElaboration du Rapport d'activités CEDOCA oLa mise en place d'un mécanisme de gestion des archives		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	08 - PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-CELPET -DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Dialogue de gestion stratégique	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 12
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités SG/CELSUI	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapport d'activités SG	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-SG -CELPET -DAG	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-CELPET -DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELPET -DAG	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oElaboration du Rapport d'activités du Secrétariat Général		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des Unités opérationnelles contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	077 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÖLE SUPERIEUR DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	09 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	AUDIT INTERNE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DAG -CELPET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives sur les activités de l'Audit Interne	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre d'unités opérationnelles contrôlées et auditées)÷ (nombre total d'unités Opérationnelles) X100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités Audit Interne	
Mode de collecte des données	Collecte des données secondaires issues des Rapport d'activités de l'Audit Interne	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Audit Interne	
Vérification/ Validation des données	Analyse de la pertinence et cohérence des données	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -CELPET	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG -CELPET	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont : oElaboration du Rapport d'activités Audit Interne oElaboration des outils de contrôle et d'audit interne		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES EFFICACES	67 000 000	67 000 000	0	0	67 000 000	67 000 000
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	394 000 000	394 000 000	0	0	394 000 000	394 000 000
03	RENFORCEMENT DE CAPACITES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DU CONSUPE	38 000 000	38 000 000	0	0	38 000 000	38 000 000
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	162 000 000	162 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000	1 862 000 000	1 862 000 000
05	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	111 000 000	111 000 000	0	0	111 000 000	111 000 000
06	GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000
07	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONS DES USAGERS	34 000 000	34 000 000	0	0	34 000 000	34 000 000
08	PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	655 000 000	655 000 000	0	0	655 000 000	655 000 000
09	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
TOTAL		1 498 000 000	1 498 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000	3 198 000 000	3 198 000 000